

APPLICATION

Déposer les gouttes de Phobi appât fourmis liquide de préférence sur des supports (couvelles en plastique, capsules de bouteilles, morceaux de carton). Placer ces supports aux endroits fréquentés par les fourmis à raison d'une à deux gouttes par m². Ce produit s'applique, tant en intérieur (le long des murs, derrière les plinthes, dans les garages ou sous-sols), qu'en extérieur (terrasses, balcons, trottoirs, cours).

Le produit n'agit pas instantanément, ce qui permet de laisser le temps aux ouvrières de rapporter le produit à la fourmillière et de contaminer celle-ci, notamment la reine.

Renouveler l'opération, si nécessaire, 8 à 10 jours après le premier traitement. Après destruction de la fourmillière (quelques jours), retirer les supports. Il est conseillé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Conserver dans l'emballage d'origine. Ne pas réutiliser l'emballage.

Éliminer le produit et son emballage conformément à la réglementation en vigueur (grand public : en déchetterie, professionnel via une filière de collecte des produits dangereux). Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche.



Appât Fourmis Liquide

APPÂT INSECTICIDE DESTINÉ À LA LUTTE CONTRE LES FOURMIS, Y COMPRIS LA FOURMI PHARAON

Convient aux locaux d'habitation,
commerciaux et industriels.
Ne pas utiliser dans les cultures.

PHOBI APPÂT FOURMIS LIQUIDE

Diméthylarsenate de sodium
(CAS 124-65-2) : 5,75 % m/m

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P102 Tenir hors de portée des enfants

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou
un médecin en cas de malaise

P501 Éliminer le contenu/récipient
conformément à la réglementation
nationale

LODI SAS

Parc d'Activités des quatre routes

35390 Grand Fougeray

Tél : 02 99 08 48 59

N° lot et péremption :
voir emb.

E4187c



Poids net : 50g

